



En réponse à l'épidémie d'Ebola qui a ravagé l'Afrique de l'Ouest en 2014, le FMI a annoncé l'annulation de la dette de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone à hauteur de 100 millions de dollars US. Le Conseil d'administration du FMI a ainsi approuvé la création du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) qui permettra de fournir une aide exceptionnelle à des pays confrontés à des épidémies aux catastrophes naturelles. Le FMI encourage par ailleurs d'autres créanciers à adopter des mesures semblables afin d'alléger le fardeau financier subi par ces pays.

Cette initiative a largement été accueillie de façon positive, mais elle suscite toutefois des préoccupations à l'égard de prêts supplémentaires de 160 millions de dollars offerts à ces mêmes pays, ce qui pourrait accroître les remboursements jusqu'aux années 2020. Selon l'organisme Jubilee Debt Campaign, « la dette de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone due au FMI passera de 140 millions de dollars US à 620 millions de dollars US sur les trois prochaines années en raison des 145 millions de dollars US accordés avant cette annonce ».

Pour en savoir plus sur ce nouveau mécanisme, consultez [le communiqué de presse du FMI](#) ainsi qu'une [analyse](#) de Jubilee Debt Campaign.